



# Société des Régates d'Agde et du Cap

## Conseil d'Administration Du 02 Septembre 2023

**Présents** : Henri Roques, Roger Specht, Hélène- Anne Matéo, Hugues Naudin, Gilles Bouzol, Henri Cauquil, Eric Miot, Marc Legay, Alain Rigault, Armelle Chaillou.

**Absents excusés** : Joëlle Belheure, Olivier Storaï, Serge Magnier, Marc Bazille, Michèle Tardy, Christian Vayssière, Julio Calafell .

### Calendrier 2023

**Régates à venir** : régates de Minuit, Coupe Hérault-Méditerranée (régate phare), Occitania (organisée par Sète), Brescou d'Or (2 jours) régates IRC, Sodéal (régate phare au moment du Salon nautique), régates des Equipages, régates du Téléthon le 26 novembre qui comptera donc pour le Trophée Sorac 2023.

**Occitania** : réunion mercredi prochain à Sète pour l'organisation, Henri Roques représentera la SORAC. Le club n'apportera pas d'aide particulière aux skippers SORAC qui vont y participer, il y a déjà les avantages Sodéal. En 2022, 4 bateaux SORAC y avaient participé.

**Brescou d'Or** sur 2 jours : en 2022, il y a eu 8 ou 9 bateaux de l'extérieur, bonne participation. En occitania il n'y a que 2 courses IRC, Palavas et nous.

Le prix de l'inscription est maintenu à 30€

Le club prend toujours en charge le prix du certificat de jauge IRC pour les skippers SORAC

Le Samedi soir : apéritif amélioré

Le Dimanche matin : petit-déjeuner

**Régates du Téléthon** : remise d'un chèque en faveur du Téléthon suivant le montant des engagements (en 2022, chèque remis de 400€)

### Calendrier 2024

16 régates prévues au lieu de 22, une toutes les 3 semaines ce qui permettra de reporter les éventuelles annulations. Cette diminution des régates est aussi le fait d'une diminution des ressources humaines, Serge ayant arrêté le comité de course.

**Le calendrier 2024 est sur le site.**

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président : 06 15 91 42 54

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

## Sécurimar

Journée consacrée à la sécurité en mer, organisée par la FFV en partenariat avec le Centre Nautique et la SORAC.

Cette journée aura lieu **le samedi 6 avril 2024**, veille de la régates SNSM.

Nombreux intervenants : SNSM, gendarmerie, médecins, secouristes, pompiers, CROSS....

Le nombre de participants est limité à 60 personnes : 20 pl. pour la SORAC, 20 pl. pour les autres associations de plaisanciers, 20 pl. pour le personnel du port.

## Salon Nautique

Du 28 Octobre au 01 Novembre 2023

Stand commun avec l'Escala., à cette occasion le convention avec le port de la Escala sera réactualisée.

## Escalagde

Le débriefing fait le 11 juin 23 a fait apparaître :

Points positifs : Bonne participation 40 bateaux  
Intendance, informatique, bénévoles ...  
Résultats financiers

Points négatifs : Nombre de coureurs de la SORAC, seulement 20  
Revoir la formule des « 50€ d'inscription bateau »  
Parcours du 2<sup>ème</sup> WE

### **Doit-on reconduire l'Escalagde sur 2 WE ?**

*Henri Cauquil pense que le 2<sup>ème</sup> WE dénature l'esprit de l'EscalAgde, il propose de ne pas faire de 2<sup>ème</sup> WE.*

*Gilles Bouzol dit que le 2<sup>ème</sup> WE était beaucoup trop cher et le coût a rebuté certains coureurs mais le 2<sup>ème</sup> WE a relevé le 1<sup>er</sup> car la soirée, sympa et conviviale du dimanche a bien clôturé l'Escalagde.*

*Henri Roques pense que le 2<sup>ème</sup> WE ne dénature pas l'Escalagde mais la valorise.*

*Hugues Naudin dit qu'il faut ramener le prix du 2<sup>ème</sup> WE à une régates « normale » et prévoir une grande course au moins de 80M.*

On décide : -de conserver le 2<sup>ème</sup> WE en y apportant des modifications.  
-de rattacher le couple « bateau/skipper » pour l'inscription.

Un plan B sera d'office organisé. Peut-être penser à un barnum.

## Comité de course

Comme il l'avait dit, Serge a arrêté de faire partie du comité de course.

Alain Rigault va intégrer le comité de course en tant qu'arbitre de club (courses 5C) il ne peut pas être validé en tant qu'arbitre régional (question d'âge).

Marc Legay se propose pour l'arbitrage.

## Divers

- Proposition de Gilles afin de redynamiser le club : idée d'un rassemblement, d'une sortie, du plus grand nombre possible de bateaux à voile du port, sans jauge, sans départ de régates, sans résultat... juste un départ décalé sur un parcours commun afin d'attirer les propriétaires de voilier. S'inspirer de ce qui se fait dans d'autres clubs notamment le « Vire-Vire » de Marseille. A voir avec les différents clubs du Cap, radio-ponton, affichage sur les pontons, distribution de flyer...  
Idée à creuser qui pourrait avoir sa place pendant le « Week-end Bleu »
- Eric Miot propose un nouveau restaurant pour l'AG du 3 février 2024 « Le Lotus Bleu », buffet à volonté. Pas de contradiction à cette proposition. Il faut voir les disponibilités du restaurant. Pour rendre ce moment plus convivial, on se prononce aussi sur un changement d'horaire en prévoyant le repas le soir : AG 16h, Apéro 19h, Repas 19h30.
- Prochain CA le 9 décembre 2023 pour l'organisation de l'AG

Fin du CA 17h

Secrétaire de séance  
Armelle Chaillou